

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante \$0.12

Bureaux à Québec, No. 1, rue Bûade, à côté du Bureau de Poste.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC,

SAMEDI, 19 FÉVRIER 1870.

Le débat sur l'adresse, si vivement engagé, a été repris hier et signalé par deux grands discours, l'un prononcé par M. McKenzie et l'autre par M. Tupper.

M. McKenzie a déclaré, en commençant, qu'il ne voulait pas seulement examiner l'état des affaires publiques, mais encore la position et le caractère du ministère.

Un des ministres, Sir Francis Hincks, dans la circulaire qu'il a récemment adressée aux députés libéraux, a révélé un état de choses des plus alarmants.

Dans tous les cas, il est pour le moins singulier de prendre pour prétexte d'un changement dans l'administration les menaces des fédérés.

Ce n'avec été salué de vifs applaudissements partis des bancs de la droite.

M. McKenzie passe à autre chose et il fait remarquer que les ministres ont fait des déclarations contradictoires.

M. McKenzie soutient que la coalition n'a pas de raison d'être. La même mécontentement existe toujours dans l'est et il y a rupture ouverte avec l'ouest.

Le ministre des finances l'a accusé de faire au gouvernement une opposition factieuse. Il trouve que c'est là le comble de l'impudence, car son parti et lui ont aidé à établir la confédération presque aux dépens de leurs principes.

Il n'hésite pas à dire que si son parti avait été au pouvoir, les choses auraient mieux marché.

M. McKenzie condamne toute la politique du gouvernement et particulièrement la ligne de conduite suivie dans le Nord-Ouest.

Il a commencé par dire que M. McKenzie avait envisagé la situation à un point de vue étroit.

Il est arrivé à parler de l'attitude nouvelle de M. Galt. Il croit que le gouvernement y trouvera une cause de force et l'opposition une source de faiblesse.

La dépêche ajoute que le discours de M. Tupper est considéré comme un grand effort oratoire.

M. Huntingdon a répondu brièvement à M. Tupper, et à cause du bal donné par les citoyens en l'honneur du Prince Arthur, le débat a été ajourné à lundi.

Sir John A. McDonald a annoncé qu'un des ministres répondrait à M. McKenzie.

Nouvelles Diverses.

Né le 28 novembre 1789, M. le duc de Broglie traversa, protégé par son jeune âge, cette terrible période de la Terreur, qui le rendit orphelin.

Le vote de la Chambre contre le projet de conversion des rentes détermina, en 1836, M. de Broglie à résigner son portefeuille.

Comme pair de France, d'abord, puis comme représentant du peuple, il défendit constamment les principes d'ordre et de liberté.

plus actifs de l'émancipation des esclaves dans les colonies et de l'abolition de la traite des noirs.

En 1855, l'Académie française l'avait appelé dans son sein.

—La crème des cabinets, préparée par Aurélien Scholl dans le Paris Journal: Intérieur, comte de Paris; Finances, duc de Bordeaux;

—On écrit de Rome à l'Univers: La séance qui a eu lieu ce matin a duré de 9 heures à 1 heure moins un quart.

On peut faire une conjecture. Grande l'on discute toujours, je crois, le schéma concernant les évêques et les vicaires généraux.

On dit que Mgr Dupanloup a parlé une heure à la fois sur deux sujets, avec la prononciation française; mais il aurait pu avec beaucoup d'animation oratoire modo, autant qu'un lecteur peut le faire.

On peut faire une conjecture. Grande l'on discute toujours, je crois, le schéma concernant les évêques et les vicaires généraux.

On dit que Mgr Dupanloup a parlé une heure à la fois sur deux sujets, avec la prononciation française; mais il aurait pu avec beaucoup d'animation oratoire modo, autant qu'un lecteur peut le faire.

Conseil-de-Ville.

Vendredi, 18 février 1870.

On dit que Mgr Dupanloup a parlé une heure à la fois sur deux sujets, avec la prononciation française; mais il aurait pu avec beaucoup d'animation oratoire modo, autant qu'un lecteur peut le faire.

On dit que Mgr Dupanloup a parlé une heure à la fois sur deux sujets, avec la prononciation française; mais il aurait pu avec beaucoup d'animation oratoire modo, autant qu'un lecteur peut le faire.

On dit que Mgr Dupanloup a parlé une heure à la fois sur deux sujets, avec la prononciation française; mais il aurait pu avec beaucoup d'animation oratoire modo, autant qu'un lecteur peut le faire.

présent nommé pour remplir la charge de surintendant de la cité et qu'il remplisse les fonctions comme tel au même salaire qu'il avait.

M. le conseiller Hamel, après les éloges les plus flatteurs donnés à M. Baillairgé, demanda la question soit prise immédiatement en considération.

M. le conseiller Hearn prétend qu'il n'est pas juste de la part du conseil de procéder à l'élection d'un officier à une charge aussi élevée et aussi importante, quand il y a deux quartiers qui n'ont pas leurs représentants à la séance.

M. l'échevin Scott approuve l'élection de M. Baillairgé et ajoute que le surintendant des travaux de la cité est toujours montré d'une extrême obligation et d'une urbanité exquise envers les membres du Conseil de Ville.

M. l'échevin Côté parle dans le même sens que ses collègues et approuve en termes chaleureux la réélection de M. Baillairgé au poste de surintendant des travaux de la cité.

M. le conseiller Hoy dit que M. Baillairgé a rempli les fonctions de surintendant de la cité avec toute l'efficacité désirable; qu'il est un ingénieur de haut talent, et appuie fortement sa réélection.

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

M. l'échevin Hall fait motion que le conseil procède, en vertu de la section 17 de la 29e Vict. Chap. 57, à la nomination d'un surintendant des travaux de la cité, et que M. Baillairgé, échevin, architecte, surintendant des terres provinciales et ingénieur civil, nommé surintendant des travaux de cette Corporation en 1866, en vertu des clauses 41 des 29e et 30e Victoires, chapt. 57, réélectionnât, soit et par le

chevin Hossack aurait assuré sa réélection comme membre du Conseil de Ville.

La séance est alors levée.

Quelques observations à propos des Notes Historiques sur la Paroisse de Ste. Anne de la Pocatière, etc.

A page 6 du livre: "c'étaient les prêtres du Séminaire des Missions Etrangères ou bien les chanoines de la cathédrale qui faisaient ces missions."

Les chanoines étaient les prêtres du Séminaire des Missions Etrangères et tous les prêtres du clergé étaient des prêtres du Séminaire des Missions, etc. Il n'y avait d'exception qu'en faveur des prêtres affiliés à la Compagnie des Jésuites ou à l'Ordre des Franciscains.

En 1690, résidant à la Rivière-Ouelle M. Pierre de Francheville, qui fut remplacé l'année suivante par M. Bernard de Roqueleau.

M. Pierre Francheville de Repentigny, né aux Trois-Rivières, en 1649, était fils de Marin Francheville de Repentigny ou plutôt de Mathurin Francheville, comme l'écrivit le R. P. Bailloquet, jésuite. Il avait eu pour parrain M. Charles de Hertel, commandant du poste, et pour marraine Mme Marie Le Neuf de la Poterie.

Avant d'être curé de la Rivière-Ouelle il avait été curé de St. Pierre de l'Isle d'Orléans, de 1681 à 1689 et desservit partout avec zèle et exerca avec distinction le saint ministère.

On a glissé trop rapidement sur le vénérable Nic. dos. Chastle, prêtre canadien, le premier curé résident de Sainte-Anne. Il a desservi Beaumont, où il est mort en 1754.

En 1718, M. Souvenir de Coppin lui succéda comme curé de Sainte-Anne et ses dépendances, comme dit l'auteur [à page 9.] puis repassa en France.

Le Père Maurice Imbault [il faudrait dire le Père] desservit aussi la Rivière-Ouelle jusqu'en 1734, à la nomination de M. Duchouquet.

Le Père Imbault a laissé de précieux souvenirs dans bien des paroisses. Lorsqu'en 1719, cet enfant de St. François d'Assise alla desservir la paroisse de Ste. Anne, il y avait trois ou quatre ans qu'il avait été ordonné.

Le R. P. Imbault partit en octobre 1731 et passa à la résidence de Québec dont il fut élu supérieur. En 1738 le père Maurice Imbault

On a haut de la page 7, je trouve un véritable entrefilet de sept lignes de latin, et d'un latin bien pose.

Pour justifier l'emploi de cette langue dans un opuscule de cet aloi, et destiné à annoncer les œuvres des paroissiens, pendant les langues avec à l'étranger, fussent-elles passées en compagnie de vices parents, il faudrait leur en donner la traduction, ou leur dire que probablement il n'en est de ce latin comme de celui que Latraverse voyait un bon jour de sa vie.

Et puis ce vieux latin qui parle du bon Dieu.

—Sans doute. —Eh bien prenez donc cet habit, bleu de ciel qui n'a jamais été mis. Regardez!

—Je ne me connais pas aux nouvelles modes; mais cet habit m'a l'air beau; c'est simple, bien décent, c'est aussi léger pour la saison, et puis le bleu de ciel va bien aux blonds. Il me semble, Monsieur, que cet habit vous irait tout à fait bien.

—Voyons, dit Kobus. —Il m'a l'air bien. —C'est magnifique. Regardez vous un peu. —Et derrière, Katel? —Derrière, il est admirable, Monsieur, il vous fait une taille de jeune homme.

—Est-ce bien vrai! —C'est tout à fait sûr, Monsieur, je me l'aurais jamais cru; ce sont vos grosses capotes qui vous donnent dix ans de plus, c'est étonnant.

desservait aux Trois Rivières et signait au Régistre: "Missionnaire aux Trois Rivières."

Quoiqu'il en soit dès 1735 un successeur dans la charge de Supérieur de la maison des Récollets lui fut donné.

A Ste. Anne, il eut pour remplaçant M. Gastonguay qui desservit de 1731 à 1788, qu'il passa à la desserte des paroisses de St. Pierre et de St. François, Rivière du Sud.

M. Chas. Duchouquet était fils de St. Louis Lefebvre Duchouquet, Grand Voyer du district de Montréal. Il fut nommé, en 1738, à la cure de la Rivière-Ouelle, où il demeura 4 ans, et fut remplacé par M. Chevalier qui resta trente ans. [Voyez Page 8 des Notes historiques.]

A la page 8 du livre, Notes Hist., on lit: "Fr M. Imbault desservit la Rivière-Ouelle jusqu'à la nomination de M. Duchouquet en 1834. Erreur: lisez d'après le registre de la Rivière-Ouelle, qu'en 1730 M. Gastonguay le remplaça dans la desserte de la Rivière-Ouelle jusqu'en 1734 qu'il fut nommé curé de Ste. Anne."

M. Chevalier, prêtre du séminaire était un homme timide et bien faible. Il fut nommé curé de la Rivière-Ouelle en 1738. Au mois de février 1763, la mort l'enleva à l'affection des paroissiens. M. l'Abbé Dosqué, qui était auprès de lui l'année précédente pendant sa longue maladie, lui succéda, que l'on compte comme on voudra, on ne trouvera pas, avec statistique prise sur les registres paroissiaux de la Rivière-Ouelle, que M. Chevalier y ait résidé trente ans, à moins que la science moderne n'ait reformé tout cela et que deux et trois valent six! Docteur me ego tacebo Job VI.

D'où il suit que M. Chevalier n'a pas accompli la période d'administration du bon curé actuel de cette paroisse. Ce n'est pas pour lui la sentence: "Non habebis annos Petri." Bien d'autres considérations, d'ailleurs, nous font espérer à son salut éternel.

M. Bégin, quoique curé depuis trente ans, est encore malade ses 70 ans, capable de bien administrer cette belle paroisse.

Mais Mgr. Panet, l'un de ses prédécesseurs dans cette grande et importante paroisse, administrait bien un vaste et immense diocèse à 74 ans et même à quatre-vingt ans. Ajoutons qu'à 70 ans plusieurs de nos évêques avaient encore la main ferme et l'esprit plein de vigueur et de ressources et présidaient à la direction des affaires avec un talent et une capacité qui attestaient leurs grandes vertus et leurs grandes lumières. Serait-il donc plus facile d'être évêque que d'être curé à 70 ans? Encore aujourd'hui plusieurs curés dans notre Province dépassent 70 ans et gouvernent avec édification de grandes et belles paroisses.

Pour ce qu'il y a de particulier à M. Bégin, vous ne lui rendez pas justice en affirmant qu'il est curé depuis trente ans. Mais il y a plus de quarante ans qu'il remplit un ministère efficace et des plus fructueux, à Cacoua et à la Rivière-du-Loup, qu'il laissa pour se rendre à Beauport, où il a donné pendant 12 ans, des preuves multiples de son zèle et de l'esprit apostolique qui l'a toujours animé. C'est le bonum Christi miles au dire de ceux qui l'ont vu à l'œuvre et qui savent apprécier sa constance, son abnégation, et cette inaltérable modestie qui le rendent si recommandable. Tous ses paroissiens savent sa régularité, son ardeur au travail, son application aux œuvres du ministère comme ceux de la paroisse de Beauport se rappellent tant d'autres éminentes qualités qui leur font chérir son souvenir.

Continuons de nous féliciter. Le premier prêtre résidant à Ste. Anne fut M. JACQ. LESLACHE, prêtre canadien (page 8 du livre) né et ordonné en ce diocèse, en 1714, à l'âge de quarante quatre ans, aurait dû ajouter l'annotateur. Puis, à page 9 il continue: "Il arriva en 1715... Il y resta jusqu'en 1718; il fut alors nommé chapelain de l'Hôpital Général de Québec, où il mourut le 31 octobre 1746, au retour d'une mission que, dans l'intervalle, il donna en Acadie. [Page 9]"

(A continuer.) P. P.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 19 FÉVRIER 1870.

L'AMI FRITZ

PAR ERCKMANN-CHATRIAN.

(Suite.)

Cette idée l'attendrit, et il souhaita que les choses fussent ainsi, car l'amour du bon vin et du beau linge fait les menages.

Mais, pour le moment, il s'agissait de trouver la plus belle chemise, la plus belle mouchoir, la plus belle paire de bas et les plus beaux habits.

Après avoir longtemps regardé, Kobus, fort embarrassé, s'écria: "Katel! Katel!"

La vieille servante, qui tricotait dans la cuisine, ouvrit la porte.

—Entre donc, Katel, lui dit Fritz, je suis dans un grand embarras: Hân et Schoultz veulent absolument que j'aie avec eux à la fête de Bisheim; ils m'ont tant prié, que j'ai fini par accepter. Mais à cette fête arrivent des centaines de Prussiens, des juges, des officiers, un tas de gens glorieux, mis à la dernière mode de France, et qui nous regardent par-dessus l'épaule, nous autres Bavarois. Comment m'habiller? Je ne connais rien à ces choses-là, moi, ce n'est pas mon affaire.

Les petits yeux de Katel se plissèrent; elle était heureuse de voir qu'on avait besoin d'elle

dans une circonstance aussi grave, et, déposant son tricoot sur la table, elle dit:

"Vous avez bien raison de m'appeler, Monsieur. Dieu n'erci, ce ne sera pas la première fois que j'aurai donné des conseils pour se bien vêtir selon le temps et les personnes. M. le juge de paix, votre père, avait coutume de m'appeler quand il allait en visite de cérémonie; c'est moi qui lui disais: "Sauf votre respect, Monsieur le juge, il vous manque encore ceci ou cela." Et c'était toujours juste; chacun devait reconnaître en ville, que pour la belle et bonne tenue, M. Kobus n'avait pas son pareil.

—Bon! bon! je te crois, dit Fritz, et je suis content de savoir cela, quoique les modes soient bien changées depuis.

—Les modes peuvent changer tant qu'on voudra, répondit Katel en approchant l'échelle de l'armoire, le bon sens ne change jamais. Nous allons d'abord vous chercher une chemise. C'est dommage qu'on ne porte plus de culotte, car vous avez la jambe bien faite, comme monsieur votre père; et la perruque vous aurait aussi bien convenu, une belle perruque poudrée à la française; c'était magnifique! Mais aujourd'hui les gens comme il faut et les paysans sont tous pareils. Il faudra pourtant que les vieilles modes reviennent tôt ou tard, pour faire la différence; on ne s'y reconnaît plus!

Katel était alors sur l'échelle, et choisissait un chemise avec soin. Fritz, en bas, attendait en silence. Elle redescendit enfin, portant une chemise et un mouchoir sur ses mains étendues d'un air de vénération; et les déposant sur la table, elle dit:

"Voilà d'abord le principal; nous verrons si vos Prussiens ont des chemises et des mouchoirs pareils. Ceci, monsieur Kobus, étaient les chemises et les mouchoirs de grande cérémonie de M. le juge de paix. Regardez moi la finesse de

cette toile, et la magnificence de ce jabot à six rangées de dentelles; et ces manchettes, les plus belles qu'on ait jamais vues à Hunebourg, regardez ces oiseaux à longues queues et ces feuilles brodées dans les jours, quel travail, Seigneur Dieu, quel travail!"

Fritz, qui ne s'était jamais plus occupé de ses semblables que des habitants de la lune, passait les doigts sur les dentelles, et les contemplait d'un air d'extase, tandis que la vieille servante, les mains croisées sur son tablier, exprimait tout haut son enthousiasme:

"Peut-on croire, Monsieur, que des mains de femmes aient fait cela! disait-elle, n'est-ce pas merveilleux?"

—Oui, c'est beau! répondait Kobus, songez à l'effet qu'il allait produire sur la petite Suzel, avec ce superbe jabot étalé sur l'estomac, et ces manchettes autour des poignets; crois-tu, Katel, que beaucoup de personnes soient capables d'apprécier un tel ouvrage?"

—Beaucoup de personnes! D'abord toutes les femmes, Monsieur, toutes; quand elles auraient gardé les oies jusqu'à cinquante ans, toutes savent ce qui est beau, ce qui est bien, ce qui convient. Un homme avec une chemise pareille, quand ce serait le plus grand imbécile du monde, aurait la place d'honneur dans leur esprit; et c'est juste, car s'il manquait de bon sens, ses parents en auraient pour lui."

Fritz partit d'un éclat de rire:

"Ha! ha! ha! tu es de drôles d'idées, Katel, fit-il; mais c'est égal, je crois que tu n'as pas tout à fait tort. Maintenant il nous faudrait des bas."

—Tenez, les voici, Monsieur, des bas de soie; voyez comme c'est souple, moelleux! Madame Kobus elle-même les a tricotés avec des aiguilles aussi fines que des cheveux: c'était un grand travail. Maintenant on fait tout au métier, aussi quels bas! On a bien raison de les acheter sous des pantalons."

—Et pourquoi pas? l'étoffe en est magnifique.

—Vous voulez être habillé, monsieur?

Ainsi s'exprima la vieille servante, et Kobus, de plus en plus joyeux, s'écria:

"Allons, allons, tout cela prend un assez bonne tournure; et si nous avons des habits un peu passable, je commence à croire que les Prussiens auront tort de se moquer de nous."

—Mais, au nom du ciel, dit Katel, ne me parlez donc pas de vos prussiens! de pauvres diables qui n'ont pas dix thalers en poche, et qui se mettent tout sur le Jos, pour avoir l'air de quelque chose. Nous sommes d'autres gens! nous savons où reposer notre tête le soir, et ce n'est pas sur un caillou, Dieu merci! et nous savons aussi où trouver une bouteille de bon vin, quand il nous plaît d'en boire une. Nous sommes des gens connus, établis; quand on parle de M. Kobus, on sait que sa ferme est à Meisensthal, son bois de hêtres à Michelsberg..."

—Sans doute, sans doute; mais ce sont de beaux hommes, ces officiers prussiens, avec leurs grandes moustaches, et plus d'une jeune fille, en les voyant..."

—Ne croyez pas que les filles soient si bêtes, interrompit Katel, qui tirait alors de l'armoire plusieurs habits, et les étalait sur la commode; les filles savent aussi faire la différence d'un oiseau qui passe dans le ciel et d'un autre qui tourne dans la broche; le plus grand nombre aiment à se tenir au coin du feu, et celles qui regardent les Prussiens ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. Mais tenez, voici vos habits, il n'en manque pas."

Fritz se mit à contempler sa garde robe, et, au bout d'un instant, il dit:

"Cette capote à collet de velours noir me donne dans l'œil, Katel."

—Que pensez-vous, Monsieur? s'écria la vieille en joignant les mains, une capote pour aller avec une chemise à jabot!

—Et pourquoi pas? l'étoffe en est magnifique.

—Vous voulez être habillé, monsieur?

—Eh bien prenez donc cet habit, bleu de ciel qui n'a jamais été mis. Regardez!

—Je ne me connais pas aux nouvelles modes; mais cet habit m'a l'air beau; c'est simple, bien décent, c'est aussi léger pour la saison, et puis le bleu de ciel va bien aux blonds. Il me semble, Monsieur, que cet habit vous irait tout à fait bien.

—Voyons, dit Kobus. —Il m'a l'air bien. —C'est magnifique. Regardez vous un peu. —Et derrière, Katel? —Derrière, il est admirable, Monsieur, il vous fait une taille de jeune homme.

—Est-ce bien vrai! —C'est tout à fait sûr, Monsieur, je me l'aurais jamais cru; ce sont vos grosses capotes qui vous donnent dix ans de plus, c'est étonnant.

Elle lui passait la main sur le dos:

"Pas un pli!"

Kobus, piouettant alors sur les talons, s'écria:

"Je prends cet habit. Maintenant un gilet, là, tu comprends quelque chose de superbe, dans le genre de celui-ci, mais plus de rouge."

Katel ne put s'empêcher de rire:

"Vous êtes donc comme les paysans de Kobesberg, qui se mettent du rouge depuis le menton jusqu'aux cuisses! du rouge avec le habit bleu de ciel, mais on en rirait jusqu'au fond de la Prusse, et cette fois les Prussiens auraient raison."

—Que faut-il donc mettre, demanda Fritz, riant lui-même de sa première idée.

—Un gilet blanc, Monsieur, une cravate blanche brodée, votre beau pantalon noisette. Tenez, regardez vous-même."

Elle disposait tout à l'angle de la commode:

"Toutes ces couleurs sont faites l'une pour l'autre, elles vont bien ensemble; vous serez léger, vous pourrez danser, si cela vous plaît, vous aurez dix ans de moins. Comment! vous ne voyez pas cela! Il faut qu'une pauvre vieille comme moi vous dise ce qui convient!"

Elle se prit à rire, et Kobus la regardant avec surprise, dit:

"C

Choses et autres.

— Il n'y a pas encore vingt ans qu'un Dijonais de mes amis descendait dans un petit hôtel de la rue Saint-Roch. Il avait l'extrême modestie de se bourse et demande un logis à l'aventure.

— Monsieur, répliqua l'hôte, j'ai des chambres à trois francs sans punaises. J'en ai d'autres à deux francs.

— Avec punaises? demanda le voyageur.

— Naturellement, répliqua l'hôte.

— Hier, le prota du journal envoie un des gamins de l'imprimerie acheter deux saucisses.

— Eh bien, lui dit le prota, tu ne m'apportes qu'une saucisse; — où est donc l'autre? — L'autre, dit le gamin, l'autre? ... c'est celle-ci!

— On nous raconte une anecdote charmante. Elle a pour héros lord Campbell, un des grands juges de l'Angleterre.

— L'honorable lord est fort âgé. Il a les habits des vieillards, — telles par exemple que ceux, — quand il siège en justice, — de renvoyer toujours les affaires à huitaine.

— Un jour, lord Campbell achète un petit cottage. Je vous ai dit qu'il est homme de précaution. En arrivant dans sa villa, son premier soin est d'appeler le charpentier et de lui commander des escaliers.

— Où les placera-t-il, demande le charpentier, dans la maison ou dans le jardin? — Cela demande réflexion, dit lord Campbell. Revenez dans quelques jours; à huitaine!

— Le noble lord s'était décidé pour le jardin.

— Fort bien, dit le mercenaire; mais de quel bois rai-je les faire, — en sapin ou en acanpou? — Usable! dit lord Campbell; une question comode, celle-là ne se décide pas en une minute. A huitaine, pour la réponse.

— Après huit jours de mûres méditations, l'aca jou est enfin choisi.

— A la bonne heure! mais — objecte le charpentier, — faut-il les faire à une ou à deux places? — Hum! hum! le point est délicat. Remo- yons à huitaine...

— Intelle, mylord! interromp le charpen- tier. Je vois décidément les faire à une place, tout de suite.

— Ah ça dit lord Campbell, comment pouvez vous vous prononcer si lestement, vous? — C'est tout simple, mylord. Si je fais à deux places, vous remettez toujours à huitaine, — avant de décider — sur laquelle vous as- seoir!

— Il y a une historiette assez pittoresque sur les pêches de Montreuil.

— Louis XVIII, un roi gourmand, ou plutôt gourmet par excellence, traversait un jour le village.

— Un jardinier, apprenant que le roi va passer devant son jardin, choisit les deux plus belles pêches de ses espaliers et les remet à son fils, un gars de quinze ans, en lui disant: cours remettre ces deux pêches au roi.

— L'enfant part comme un trait à la rencontre du souverain, et tenant respectueusement son bonnet, lui dit: — Sire, veuillez accepter ces deux pêches, que mon père a cueillies pour vous.

— Le roi accepta le cadeau et mord à belles dents sur l'un des fruits; il offra l'autre à l'en- fant en lui disant: — Tiens! partages!

— L'enfant ne fait pas de façon; il prend la pêche, sort un couteau de sa poche commença à peler le fruit.

FAITS DIVERS.

LE SURINTENDANT DES TRAVAUX DE LA CITÉ.— Les amis de M. Chs. Baillargé apprendront sans doute avec plaisir que le conseil municipal l'a réélu unanimement surintendant des travaux de la cité à sa séance d'hier soir.

ELECTIONS MUNICIPALES.— M. Renfrew, de la maison Renfrew & Maroon, va, nous dit-on, se présenter comme candidat pour le quartier St. Louis aux prochaines élections.

MM. Home et Bossé se mettent sur les rangs en qualité de conseillers pour le même quar- tier.

Il est rumeur que M. Henry Dinning, cons- tructeur de navires, va présenter sa candidature comme échevin pour le quartier Champlain.

MEDICAL.— Mardi prochain, le 22 du courant, MM. les Amateurs de l'Union Musicale et Litté- raire donneront une grande soirée musicale.

Plusieurs littérateurs distingués figureront: qu'il nous suffise de nommer MM. L. P. LeMay, J. N. O'Neil et Faucher de St. Maurice.

La partie musicale sera splendide. On s'est assuré pour la circonstance le concours de plu- sieurs chanteurs favoris du public, MM. Dery, Wye et Corrigan, de notre violoniste quebec- quis M. Lavigneur et de deux militaires de la musique du 68th régiment.

Le nom de M. Gustave Gagnon comme direc- teur assure déjà le succès artistique de la soirée. On ne paye que la bagatelle de 25 cts pour être admis dans toutes les parties de la salle.

ÉLECTIONS.— Hier l'après-midi, les em- ployés de la chambre d'assemblée et du Con- seil Législatif se sont réunis pour présenter à M. Stanton Watt, gentilhomme, Huissier de la Verge Noire, leurs félicitations à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Ils ont profité de cette circonstance pour lui exprimer le dé- sir que leur avait causé l'augmentation de sala- re que le comité des dépenses contingentes du conseil a cru devoir lui donner comme une ap- préciation de son travail et de ses services.

LES VAPREURS TRAVERSÉES.— C'est le Prince Édouard et non l'Arctique qui a été entraîné à la dérive en bas du fleuve avant-hier.

UNE AVANTAGE.— Nous publions aujourd'hui une annonce de M. A. Dessane sur laquelle nous dirons quelques mots prochainement.

Qu'il nous suffise pour le moment d'attirer l'at- tention du public sur cette annonce. On y verra tous les avantages qui sont offerts à ceux qui désirent prendre des leçons de musique.

LES PÊCHES.— Aujourd'hui les ouvriers ont trouvé une autre sauclette et découvert une nouvelle voie près du Parlement.

On croit qu'il y a eu un ancien cimetière en cet endroit.

LE 9^e BATAILLON.— Hier soir, il y a eu à l'ancien Hôtel St-Jean répétition extraordinaire de la musique de 9^e bataillon de voltigeurs. A quelques uns près, tous les officiers de ce corps de volontaires assistaient à la répétition. En- ceptant le corps de musique de la milice régu- lière, nous avons rarement vu l'occasion de voir un corps de musiciens aussi magnifique et aussi bien organisé; les hommes qui le composent sont également très forts sur chacun de leurs instruments et ont de plus une excellente ten- ue militaire.

La chose fait non-seulement honneur aux offi- ciers du corps, au comité de la musique et sur- tout à M. l'adjutant Roy qui travaille spéciale- ment à l'organisation de cette musique, mais aussi jette un éclat considérable sur tout le 9^e bataillon qu'on sait être l'un des plus consi- dérables et des mieux disciplinés du district de Québec.

Nous sommes très de donner avis que MM. les officiers du bataillon se réuniront pour af- faires importantes mardi prochain, à 7 heures précises p. m., chez M. le capt. Gauvreau.

MORS AUX DENTS.— Hier après-midi un cheval attelé à un sleigh appartenant à M. Gagnon, marchand de nouveautés, rue de la Couronne, St. Roch, a pris l'épouvante dans la rue St. Jean. Chemin faisant la voiture est venue en contact avec les vitreaux d'une boutique de cordonnerie dans le bas du ci-devant Hôtel St. Jean. A ce contact brusque et violent les vi- treaux perdirent contenance et leurs débris tom- bèrent éparpillés sur le trottoir.

Cet incident ne ralentit pas la course furi- bonde de la bête éfarouchée qui vint se flanquer sur un poteau à gaz devant le magasin de M. Butler, épicer. Le choc fut rude, beau- coup plus rude que le premier, à preuve que du coup la voiture ou mieux les fragments de la voiture demeurèrent en dépit du poteau à gaz et que le cheval, arrêté subit dans son élan alla rouler à quelques pas de l'autre côté.

COÛR DE POLICE.— Deux causes d'assaut sont entendues et renvoyées à lundi pour compléter la preuve.

Deux personnes s'avaient coupables d'avoir vendu des boissons sans licence, et sont con- damnées, chacune, à \$50 et les frais.

MARIAGE.— On lit dans l'Ordre: Notre ami M. le Docteur Lavallée, député de Joliette, a épousé, lundi dernier, 14 courant, à St. Félix de Valois, Demoiselle Marie-Joséphine Elia, fille aînée de M. Crépeau, Eer., Notaire.

BULLETIN MARITIME.

MISE A L'EAU.— Nous apprenons que le ler du courant un nouveau steamship à hélice, du port de 2,500 tonneaux, a été lancé des chan- tiers de la Compagnie de Construction de Lon- dres et Glasgow pour MM. Allan, de Glasgow et Montréal. Le steamship porte le nom de Cuspion et fera le service de la ligne Allan en- tre la Grande Bretagne et notre port.

Il y a 35 naufrages pendant la semaine finis- sant le 5 février, pour cette année, 226 naufr- ges.—(Shipping and Mercantile Gazette.)

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 17 février. Le procès des rédacteurs du Rêveil, organe des irréconciliables, pour délit de presse, vient de se terminer. M. Deslacluze, rédacteur en chef de la feuille, a été condamné à 13 mois d'emprisonnement et à une amende de 2,000 francs.

M. Caron, autre rédacteur de la même feuille, a été condamné à 6 mois de prison et 2,000 francs d'amende.

L'Impératrice Eugénie a été gravement indis- posée, mais aujourd'hui à midi elle était beau- coup mieux.

Le Journal officiel publie le décret Impérial qui, à la demande du ministre de la justice, an- nule le décret de 1857 qui donnait au gouver- nement le droit de condamner à la déportation les individus accusés de faire partie de sociétés secrètes politiques. Le ministre dit que cette punition est abolie parce qu'elle est incompati- ble avec un gouvernement libéral.

Stockholm, 17 fév. La Diète a adopté une loi qui permet aux non-conformistes et aux juifs de jouir de tous les droits et privilèges politiques. Le Roi a im- médiatement sanctionné la loi.

Londres, 17 février. Il devait y avoir hier à Cork une grande dé- monstration féminine, mais elle a été empêchée par les autorités.

L'enseigne métallique de la Banque d'Angle- terre a augmenté de £114,000 pendant la se- maine finissant hier.

Annouces Nouvelles.

A vendre ou à louer.—T. Rivarville.

Acte concernant la faillite 1869.—Wm. Walker.

A vendre.—A. Gaboury.

Conservatoire National.—A. Dessane.

Vente à bon marché.—Léger & Rinfret.

Grande vente à bon marché.—Moutigny & Brunet.

Avis.—Bernard & Hémard.

Vente à bon marché.—H. A. Paré.

Avis.—Glover & Fry.

VOIR LA QUATRIÈME PAGE.

Grande chance offerte au public.—F. X. Lepege.

Nouveautés d'Automne.—Iréné Fortin.

Revue Financière et Commerciale.

Montant perçu à la Douane de Québec, le 17 et 18 du courant respectivement, \$1248 75—\$2999 14.

MARCHÉ MONÉTAIRE. Samedi, 19 fév. 1870.

New-York, 19 h. a. m. —L'or est coté à 193, l'argent est coté à 82 1/2 pour cent d'es- compte pour de l'or et 86 pour de l'argent, vendus à 83 1/2 pour de l'or.

L'argent est acheté à 78 7/8 et 78 8/8—Mars Européen 78.—Orge, 56.—Avoine, 28. 54.—Pois 28—Lard 95.—Saïndoux, 67s.

MARCHÉS DE NEW-YORK. 18 fév.

Or fermé à 2 heures p. m. à 119 1/2; Échange St. Louis à leur forme pour les qualités inférieures, tranquilles et sans changements pour les autres qualités; recettes, 7,000 mts; ventes 8,000 mts. Blé calme et le on baisse; recettes 12,000 mts; ventes 13,000 mts. Seigle tranquille.

Blé-fine rare et ferme; recettes 4,000 mts; ventes 29,000 mts. Orge en belles demandes; recettes 12,000 mts; ventes 39,000 mts. Avoine calme; recettes 15,000 mts; ventes 14,200 mts.

RAPPORT MARITIME.

Par le steamer China. [Traduit du London Shipping and Mercantile Ga- zette du 4 au 5 Fév. 1870.] ES CHARGEMENT POUR QUÉBEC. Speculator, Lindsay, Newcastle, 2 fév. et Cadix.

Décès.

Le 19 février, Madame Éléonore Dalmasse, épouse de Romain Jovuin, âgée de 42 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux, deux enfants et un grand nombre de parents et de amis qui la lai- sèrent longtemps. Le convoi partira de sa de- meure, rue St. Gabriel, No. 26, St. Roch. Elle sera inhumée à l'église St. Roch, lundi matin, à 8 heures précises. Les parents et amis priés d'y assister sans autre invitation.

Annouces Nouvelles.

A vendre ou à Louer.

QUATRES arpents et deux perches de terre de front sur vingt arpents de profondeur situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la première concession au Nord de la Rivière du Sud.

No. 2. Deux arpents de terre de front sur qua- rante arpents de profondeur, situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la troisième concession au Sud de la Rivière du Sud.

No. 3. Quatre perches de terre de front sur qua- rante arpents de profondeur situés dans la Paroisse de St. Pierre.

S'adresser à T. LARIVIERE, Rue des Fossés. Québec, 19 fév. 1870.—6m

Acte concernant la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JONH FALCK, Failli.

LES créanciers du failli sont notifiés de se ren- dre au bureau du sous-juge, No. 17, RUE ST. PIERRE, Basse-Ville, Québec, MARDI, le 22ème jour de MARS 1870, à 11 HEURES A. M., pour procéder à l'interrogatoire public du dit Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

WM. WALKER, Syndic Officiel. Québec, 19 fév. 1870.—2s

A VENDRE.

ENGINES ET BOUILLIÈRES A BASSE PRESSION.

2 Engins (Beam) à basse pression très convena- bles pour un Édifice. Dimensions des Cylindres, 20 pouces de diamètre; 8 piéds de piston; les parties en cuivre sont en excellent ordre; le tout est solide; Arbres de couche en fer forgé.

2 Engins (Beam) et deux Bouillières Tubulaires, pouvant supporter 30 lbs de vapeur. Dimensions des Cylindres, 20 pouces de diamètre; 8 piéds de piston; Arbres de couche en fer forgé; pouvant être adaptés à un ou deux bateaux.

2 Engins Horizontaux complets. Dimensions des Cylindres, 17 pouces de diamètre; 7 piéds de piston, et une bouillière tubulaire en bon ordre.

1 Engin (Beam). Dimensions des Cylindres, 24 pouces; 7 piéds de Piston; avec une bouillière en bonne condition.

Le tout ou bien chacun de ces engins, etc., etc., sera vendu à des conditions raisonnables, au bu- reau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 19 fév. 1870.

GRANDS AVANTAGES OFFERTS AUX ACHETEURS.

QUELQUE TEMPS SEULEMENT. REDUCTION APPORTÉE DANS LE Fonds de Marchandises QUI NOUS RESTE:

TWEEDS de Printemps et d'Été. ÉTOFFES À ROBES de printemps et d'été. MANTILLES de printemps et d'été.

100 Pièces de Coton des Indes non blanchi, 39 piéds de large, à 7 1/2, valant 9 1/2. GLOVER & FRY. Québec, 18 fév. 1870.

AVIS.

EN raison de l'expiration de notre acte de société, nous ceux qui restent endettés envers nous sont priés de régler leurs comptes immédiatement, vu qu'il est de la plus haute nécessité pour le régle- ment de nos affaires que les dettes entrées dans nos livres soient payées. Les personnes qui négli- geront régler leurs comptes ou d'en venir à un arrangement satisfaisant avec nous, peuvent s'at- tendre à se voir poursuivies ou forcées de payer par d'autres moyens.

GLOVER & FRY, En Liquidation. Québec, 18 fév. 1870.

Annouces Nouvelles.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE QUÉBEC.

SOUS LA DIRECTION DE M. A. DESSANE.

LEÇONS PARTICULIÈRES. Piano, une 1/2 heure de leçon, 2 fois par semaine, \$4.00 pour 8 leçons.

Chant et Vocalisation, une 1/2 heure de leçon, 2 fois par semaine, \$4.00 pour 8 leçons.

Harpe, une 1/2 heure de leçon, 2 fois par semaine, \$4.00 pour 8 leçons.

Orgue, une 1/2 heure de leçon, 2 fois par semaine, \$4.00 pour 8 leçons.

Harmonie et Composition, une 1/2 heure de leçon, 2 fois par semaine, \$4.00 pour 8 leçons.

LEÇONS EN COURS. Cours de Chant pour les hommes et les enfants, une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.00 par semaine, payable d'avance.

Cours de Chant pour les femmes et les enfants. Une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.00 par mois, payable d'avance.

Cours de Violon. Une classe, une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.00 par mois, payable d'avance.

Cours d'Alto, Violoncelle, et Contre Basses, Cours de Flûte. Une classe, une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.30 par mois, payable d'avance.

Haut-Bois, Clarinette, et Basson. Une classe, une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.30 par mois, payable d'avance.

Cours de Cornet à Pistons. Une classe, une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.30 par mois, payable d'avance.

Tronbone et Ophicléide. Une classe, une heure de leçon, 2 fois par semaine, \$1.30 par mois, payable d'avance.

Le Conservatoire reçoit les élèves depuis l'âge de dix ans.

Les leçons particulières se donnent à la volonté des élèves.

Ces cours s'ouvrent dans les années ordinaires le 1^{er} du mois de septembre pour se fermer le 30 juin suivant.

Il s'ouvrira cette année le 1^{er} du mois de mars prochain pour se fermer le 30 juin suivant.

Les examens des élèves seront fixés et auront lieu à la clôture des Cours, sous la présidence du Directeur de l'établissement devant un Comité composé d'artistes et d'amateurs compétents.

Les examens seront suivis d'un concert donné à la salle musicale par les élèves de l'école auquel un Concert on décernera les prix.

Les leçons. Examen n'auront lieu qu'à la clôture des Cours de l'année 1871.

Les élèves sont priés de donner leur nom chez M. A. Dessane, Rue Petit Richmond, No. 2, Fau- bourg St. Jean, où ils recevront d'autres informa- tions.

M. A. Dessane a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il est agent spécial pour toute l'A- mérique Britannique de la célèbre manufacture de Piano de Lynch & Goumen, de New-York, et qu'il aura toujours un certain nombre de ces pianos à offrir en vente au choix des amateurs.

Ces instruments se recommandent d'eux-mêmes pour leur solidité pour leur climat, leur beauté comme meuble et leur richesse de ton, à toutes les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un piano. En vente chez M. Dessane, rue Petit Richmond, No. 2. Québec, 29 fév. 1870.

A LOUER.

Espace de la maison No. 26, Rue St. François, et maintenant occupé par le Dr. Neilson.

S'adresser à E. G. CANNON, N. P. ou à L. E. DORION, Hôtel de-Ville. Québec, 18 fév. 1870.

CORPORATION DE LA CITE DE QUÉBEC.

HOTEL-DE-VILLE. Bureau du Trésorier de la Cité, Québec, 18 février 1870.

A LOUER.

Un grand nombre de Maisons. Loyer depuis \$12 à \$75. H. BOLDUC, Notaire. Québec, 5 fév. 1870.—1m

SUCCESSION LAVOIE.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Félix Lavoie, en son vivant de Québec, etc., marchant, sont requises de présenter leurs comptes dûment attestés, au sous- signé, d'ici au vingt-cinq du courant, et celles qui doivent, de payer dans le même délai.

F. L. GAUVREAU, Notaire. Québec, 15 fév. 1870.—3fs

CHEMIN A LISSES QUÉBEC.

GOSFORD.

AVIS est par le présent donné que les Plans et Livres de Revoir de la Section No. 3 de ce che- min étant cette partie de la ligne qui s'étend de la terre de Patrick Kennedy dans la Paroisse de Ste. Catharine de Fossambout jusqu'à la terre de C. L. J. Fitzgerald dans le township de Gosford dans la Paroisse de St. Raymond, préparés et certifiés en conformité de l'acte des Chemins de Fer de Qué- bec 1859, ont été déposés au Bureau du Commis- saire des Travaux Publics, le 16 Février 1870, et qu'une copie d'iceux ont été déposée au Bureau du Greffier de la Paix pour le District de Québec le 16 Février 1870. Québec, 17 fév. 1870.

Traverse du Grand Tronc.

A PARTIR DAUJOURD'HUI, le vapeur Arctique fera la traverse du fleuve, jusqu'à nouveau avis, comme suit: LAISSERA QUÉBEC. \$15 A. M.—Train de la Malle de Montréal et de l'Ouest.

8.00—Train de la malle pour la Rivière-du-Looup.

10.30—Train mixte pour la Rivière-du-Looup, les mardis, jeudis et samedis.

4.00 P. M. 3.00—Train mixte de la Rivière-du-Looup, les lundis, mercredis et vendredis.

5.00—Train de la malle pour la Rivière-du-Looup.

6.00—Train de la malle pour Montréal et l'Ouest.

Le temps et la glace le permettant. A. GABOURY, Secrétaire. Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Québec, 16 fév. 1870.

A vendre ou à louer à St. Joseph de Lévis.

Une magnifique maison à trois étages, située près du Monument de l'Empire, à 8 arpents de l'église, à 18 du passage, commande une vue unique en ce pays; le premier étage peut servir pour un magasin.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire soussigné, termes faciles et libéraux. F. BOURGET, N. B., St. Henri de Lévis. Québec, 16 fév. 1870.

AVIS.

A Société qui existait ci-devant entre les sous- signés sous le nom et raison de ARCHER, LEBEL & Co., à Québec, a été dissoute de consente- ment mutuel le 31 de DÉCEMBRE ultimo.

Toutes les dettes dues à la ci-devant raison so- ciale, Archer, LaBelle & Co., seront payées par H. LaBelle, et tous les comptes dus par la dite raison sociale seront payés par lui.

Toutes les dettes dues à la ci-devant société Archer, LeDuc & Co., seront payées par MM. H. Archer et O. LeDuc, et tous les comptes dus par la dite société seront payés par eux.

H. ARCHER, H. LABELLE, O. LEDUC. Montréal, 14 fév. 1870.—2s 3fs

AVIS.

Le sousigné a l'honneur d'informer le public que le vapeur "TIVRE", fera le trajet durant la prochaine saison, entre Québec et Grondines, an- tant à tous les principales places qui se trouvent sur cette ligne.

CHS. L'HEUREUX, Capitaine. Québec, 9 fév. 1870.—2s

A LOUER.

Une moitié d'une maison à deux étages, située sur le Côteau Ste. Geneviève, nouvellement peinte et tapissée.

S'adresser au propriétaire, J. P. RHÉAUME, Avocat. Québec, 11 fév. 1870.—1m

Il s'accordait si bien avec le sien — je ne t'ai ja- mais vue plus vive, plus alerte.

—Enfin, dit-il en riant, le principal, c'est que tout soit en ordre pour demain.

Il examina de nouveau son bel habit, son gilet blanc, sa cravate à coïas brodés, son pantalon noisette et sa chemise à jabot. Puis, re- gardant Katel qui attendait.

—C'est tout? dit-il.

—Oui, Monsieur.

—Eh bien! maintenant, je vais boire une bonne chop.

—Et moi, préparer le souper.

Il décrocha sa grosse pipe d'écume de la mu- raille, et sortit en sifflant comme un ucrie.

Katel entra dans la cuisine.

XVI

A Vendre ou à Louer.

A la maison à deux étages, avec magasin et étables, Côte du Passage, Lévis, actuellement occupée par P. X. Garneau, écrivain, importateur de Marchandises Sèches. S'adresser à JULIEN CHABOT, LEON ROY, Notaire, Lévis. Québec, 16 fév. 1870.

F. E. ALF. EVANTUREL, L. L. B., AVOCAT. Bureau d'affaires: No. 1, Rue Sault-au-Matelot, (BASSISSE DU CANADIEN), BASSE-VILLE, QUEBEC. Québec, 8 fév. 1870.

A vendre à la Librairie de Garant & Trudel LE TRESOR DES AMES RELIGIEUSES, DE BARANE, SIOU. Reliure Anglaise, Tranche Dorée, \$1.50. Reliure Chagrin, Tranche Dorée, \$2.50. Québec, 11 fév. 1870.

La Cie. de la Manufacture Canadienne de Broses OFFRE EN VENTE: RATOISSOIRS Blancs et Gris, Broses à Souffler, Broses à Peindre, Broses à Cheveux, Broses à Peinture, Broses à Chevaux, Broses à Cheveux, Broses à Chapeaux, et toutes les variétés de Broses en usage chez les Brosseurs. Aussi un assortiment de Broses Unies et de Fantaisie à vendre à 15 cent au-dessous des prix courants des Fabriques de Montréal et de Québec. Bureau à Québec, L. N. ALLAIRE, No. 7, Rue St. Pierre. Québec, 10 fév. 1870.

Maison et Magasin à louer, Poste Magnifique pour le Commerce, PORTE VOISINE DE MM. BERNARD & HEMOND Rue St. Jean, en dedans des murs. S'adresser à GARANT & TRUDEL, où à J. B. HEBERT, Ecr., N. P., Rue St. Joseph. Québec, 22 janv. 1870.

SITUATION DEMANDEE. Un jeune homme demande une situation comme Teneur de Livres, dans une Maison Commerciale ou autre. Excellentes recommandations. S'adresser à ce Bureau. Québec, 5 fév. 1870.—ju

A LOUER. LES QUAI S'AVOISINANT LA RUE ST. PIERRE, au Nord de la Banque de Montréal, avec Hangars divers, construits, et servant actuellement comme Magasin de Cordages, Agrès, Provisions, etc. W. D. CAMPBELL, N. P. Québec, 7 fév. 1870.

Aux Marchands de Quincaillerie. DEPUIS cette date, M. L. N. Allaire vendra toutes les variétés de Verres, soit pour Meubles, soit pour Voitures, et livrera cet article aux prix de la Manufacture. Le prix du fret n'est pas chargé. L. N. ALLAIRE, No. 7, Rue St. Pierre. Québec, 10 fév. 1870.

A Vendre ou à Louer. LE Quai et les Hangars appartenant à la succession de feu G. M. Douglas, avoisinant la propriété de W. Drum, écrivain, et communiquant avec la Rivière St. Charles et la Rue St. Paul. W. D. CAMPBELL, N. P. Québec, 7 fév. 1870.

A LOUER A LEVIS. CETTE belle et spacieuse maison à deux étages, située au coin de la Côte Davidson et de la Côte Labadie, vis-à-vis la propriété de M. Cass, épicer. Possession le premier jour de Mai prochain. S'adresser au propriétaire soussigné. ETIENNE SAMSON, Constructeur de Navires. Québec, 7 fév. 1870.—3m

Objets de Toilette Indispensables. BROCHES à Cheveux, Broses à Dents, Broses à Ombres, Broses à Hardes, Peignes de toute description, Articles de Parfumerie en grande variété, Savons en Palettes et en Boîtes de Fantaisie, Toilet Covers, Tissues à la verge pour des "Toilet Covers", France à Toilette, Couvrepieds, Traversins blancs et de couleur, de toutes grandeurs, et Tissus Cordés blanc pour Litières d'Enfants. SIMONS & FOLDS, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. Québec, 9 fév. 1870.

ORGE PERLEE. REÇUE régulièrement du Moulin et à vendre par L. N. ALLAIRE, No. 7, Rue St. Pierre. Québec, 10 fév. 1870.

BAZAR. UN GRAND BAZAR pour aider à l'exécution de certains travaux urgents dans l'Eglise de St. Sauveur devant avoir lieu au commencement de SEPTEMBRE prochain, les Dames dont les noms suivent, et autres portant une recommandation à cet effet, recevront avec la plus vive reconnaissance tout don qu'on voudra bien leur faire en faveur de cette bonne œuvre. MME. YVETTE C. TANGUY, Présidente, " Z. LEVASSER, " P. CLOTTIER, " F. MARTINEAU, " J. B. COTE, " MME. Z. LEVASSER présidera à la table des rafraichissements. Par ordre, MME. MARTINEAU, Secrétaire. Québec, 31 déc. 1869.

LAMPES NOUVELLES. LAMPES de Salon, de Salle à Manger, et de Passage, avec les dernières améliorations. — AUSSI — Un nouvel approvisionnement de Lampes à Pente de Ives, et Lampes Atmosphériques. A vendre chez F. O. VALLERAND. Québec, 23 déc. 1869.

GLOBES DE LAMPES. VENANT d'être reçu un nouvel assortiment de Globes de Lampes gravés et taillés dans les derniers goûts. A vendre chez F. O. VALLERAND. Québec, 23 déc. 1869.

A LOUER.

LE Cottage connu sous le nom de "Drive House," situé à la jonction du Chemin St. Louis et du Chemin Ste. Foy, au haut de la Côte du Cap-Rouge. Ce cottage est en bon ordre et convient parfaitement pour une résidence privée ou pour un hôtel. Il a comme dépendances de bonnes écuries et un terrain. La diligence laisse l'Hôtel tous les jours à 8 heures A. M. pour cette Cité. S'adresser à M. QUIRK, Propriétaire, No. 381, Rue St. Joseph, St. Roch. Où à E. G. CANNON, N. P. Québec, 5 fév. 1870.

Poste de Commerce à louer. LE grand hangar à 4 étages, No. 10, Rue St. Paul, maintenant occupé par J. W. GOODWIN, Ecr., Importateur de Vaisselle et Porcelaine, avec un bureau de première classe et une voûte de sûreté. — AUSSI — DEUX VASTES TERRAINS à l'ouest du Havre du Palais, Rue St. Roch et Dominique, pour être loués en entier ou par lots, TROIS MAISONS EN PIERRE à trois étages avec magasins, ayant chacune un hangar et une cour. Le tout mis à neut et dans le meilleur ordre possible, faisant face à l'Est du Havre du Palais, rue Henderson. J. B. RENAUD, No. 26, Rue St. Paul. Québec, 14 fév. 1870.—1m

MAISON A LOUER. UNE superbe maison située Rue la Fabrique, No. 16, en face des Casernes, et excellent poste pour toute ligne de commerce. S'adresser à F. O. BOISVERT, No. 16, Rue la Fabrique. Québec, 3 fév. 1870.—1m

A LOUER. CETTE belle et spacieuse maison située en face du grand Jardin des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, No. 2, Rue Hamel, (Ramparts) et occupée depuis plusieurs années, par la famille de feu G. S. Andet, écrivain. Possession donnée le 1er Mai. S'adresser à ABRAM HAMEL & FRERES, Québec, 1er fév. 1870.—3f

A VENDRE OU A LOUER, A LEVIS. CETTE magnifique maison, située à quelques à quelques arpents du chemin de St. Henri, près de la Côte Tibbitts, sur le prolongement de la Rue St. Georges. Elle est construite sur un emplacement suffisamment étendu pour y faire un beau jardin. Une cuisine spacieuse est attachée à cette maison qui offre aussi l'avantage d'un bon puits, à quelques pieds de distance seulement. Le propriétaire soussigné, à qui l'on devra s'adresser, la vendrait de préférence. WILLIAM CORNEAU, Québec, 28 janv. 1869.—3m

Magasin et Résidence à Louer, à Lévis. CETTE maison spacieuse et commode, à trois étages en brique, située sur Ferry Street, est vendue occupée par M. Isidore Pronk, avec latrines et attaches. La maison sera louée pour un terme de plusieurs années au locataire qui le désirera. S'adresser à JOHN LAIRD, No. 12, Rue St. Pierre. Québec, 2 fév. 1870.—1m

A VENDRE. FLEUR Extra Super. Fancy Super, No. 1 Super, No. 2, Fine, Midda, etc., etc. Farine en Poche de 1ère Qualité. Farine de Blé d'Inde. 2,000 MINOTS Pois Cuisants, 5,000 do d'Avoine, Son, Goudriole, etc., etc. LARD, Saindoux, etc., etc. — AUSSI — 500 QUARTS Orge Perlé, Gros et Fin. 100 Quintaux Grains Frais, 1ère Qualité. 50 Quintaux Lait Fermeux. Manufactures à nos Moulins à Beauport. Par J. B. RENAUD & Cie, No. 26, Rue St. Paul. Québec, 23 déc. 1869.—2m 1/2 sq.

PILULES DE BLANCARD, L'IODURE FERRUGINEUX INALTERABLE. Sans Odeur, ni Saveur de Fer ou d'Iode. TOUS les ouvrages de Médecine indiquent l'usage de ce fer contre les affections "Chlorotiques" Scrofuleuses, Tuberculeuses, Fatigues, Humeurs froides, l'Indisposition, la Leucorrhée (certes Blanches), l'Aménorrhée, (menstruation nulle ou difficile), etc., c'est un excellent fortifiant pour les tempéraments Lymphatiques, faibles ou débilités. A vendre chez JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch. Agent pour tous les Remèdes Français. Québec, 20 janv. 1870.

NOUVELLE MUSIQUE. La Leçon d'Inconstance... Valse pour Soprano. Prends garde à l'oiseleur... " Bluette. Je crois l'aimer toujours... " Mélodie. Le rose pas... " Romance. Donne-moi cette fleur... " Romance. Le Bruissement... " Mélodie. L'Amour du Bandit... " Mélodie. La Coquette... " " Aimonas la Vie... " " Morceaux de Musique Nouvelle, reçus tous les jours. Valentins! Valentins! Un assortiment des plus complets de Valentins, le plus joli qui soit dans la ville. Depuis \$0.5, jusqu'à \$5. Peut en fournir un petit commerce. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique, Rue St. Jean. Québec, 22 janv. 1870.

AVIS. A VENDRE, Tout un fonds de magasin de Quincaillerie. Réduction de 25 à 40 pour cent sur toutes les Marchandises. LE soussigné voulant se retirer des affaires de Ferronnerie, est décidé à vendre son fonds de Magasin aux prix coûtants, pour les achats en gros, et avec une grande réduction sur les prix ordinaires, pour la vente en détail. Il invite le public à profiter de cette réduction qui durera jusqu'à l'épuisement de ses marchandises. Le soussigné vendrait tout le stock à un prix modéré, ce serait une excellente occasion pour quelqu'un désirant entrer dans cette ligne d'affaires. Il pourrait vendre aussi sa maison, ou la louer pour un certain nombre d'années à la convenance du preneur. E. MICHON, Québec, 21 janv. 1870.

Aux Manufacturiers et Capitalistes.

A LOUER. CETTE immense bâtisse en briques, à trois étages, située au Coin des Rues de la Reine et St. Dominique, à l'Ouest du Havre du Palais, avoisinant la "Manufacture de Québec de ressorts et d'essieux de voitures." Cette bâtisse qui a 155 pieds de front sur 40 de profondeur conviendrait très bien pour une Manufacture de Chaussures, ou toute autre fabrique. Afin d'encourager l'industrie locale, un Bail pour un long terme sera accordé à des conditions très favorables. S'adresser à J. B. RENAUD, No. 26, Rue St. Paul. Québec, 7 fév. 1870.—1m

A vendre ou à louer à Lévis. UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE sur les hauteurs de Lévis avec JARDIN et dépendances de premier ordre, appartenant au soussigné et qui commande une vue unique en ce pays. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire-soussigné. Termes faciles et libéraux. J. O. BARTHE, No. 59, Rue St. Pierre, à Québec. Québec, 5 fév. 1870.

DEMENAGEMENT. JOHN GINGRAS, HOTELIER. L'honneur d'informer ses amis et le public voyageur, qu'il a transporté son établissement dans la MAISON DE M. GERVAIS, Marché Finlay, Basse-Ville. On trouvera comme par le passé une table excellente et de magnifiques chambres pour les pensionnaires. Prix très-modérés. JOHN GINGRAS, Hôtelier, Marché Finlay. Québec, 5 fév. 1870.

ETALON CANADIEN PUR SANG. LA Société d'Agriculture du Comté d'Hochelega, District de Montréal, désire faire l'achat d'un étalon Canadien pur sang. Les personnes en possession d'un, sont priées de faire connaître immédiatement leur adresse et leurs conditions, au soussigné. HUGH RRODIE, Notaire, Secrétaire de la Société d'Agriculture au Comté d'Hochelega, Rue St. François-Xavier, Montréal. Québec, 24 janv. 1869.

AVIS. Aux Propriétaires de Moulins, Chantiers, Usines. LE soussigné donne avis à tous ceux qui sont obligés d'employer un gardien, qu'il vient d'inventer un appareil pour vérifier si les gardiens qu'ils emploient font strictement leur devoir. Cet appareil peut être placé aux Corps de Garde, aux Stations de Police, ou dans tout autre endroit, qui exige une stricte surveillance. On peut voir un de ces appareils au No. 1, Rue de la Fabrique, Haute-Ville chez M. CYRILLE DUQUET. Québec, 6 déc. 1869.

BAZAR SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MADAME YOUNG POUR venir en aide au Convent en construction des Dames-Jésuites près de Spencer Wood. Ce bazar aura lieu à la fin de Mai ou au commencement de Juin. Les jours en seront fixés plus tard. Les Dames suivantes tiendront des tables et recevront tous les objets qu'on voudra bien leur adresser. MESSDAMES CAUCHON, CHINIC, BULROUGHS, P. GARNEAU, C. PETERS, L. A. CANNON, THOMAS HAMEL, ABB. HAMEL, Messdames Frémont, Pentland & Jos. Hamel tiendront la table des rafraichissements. Québec, 10 janv. 1869.

VENTE BON MARCHE D'ARTICLES D'EPICERIES. VINS, Brandy, Gin, Thé Vert, Noir et Japon, Hollandais, Sardines, Huitres ou Canistres, Essence de Bouff, Morne Fumée, Morne Fraîche, Raisins et Corinthes, Fromages Anglais et Américains, Marinades de différents marqués, Tabac Turc et autres qualités, Cigares. Bière de Boswell livrée à domicile aux prix de la Brasserie, en une quantité considérable d'autres articles, tous de premier choix et de meilleure qualité. A vendre chez H. A. PARÉ, No. 26, rue du Pont. Québec, 4 janv. 1870.—6m

LES LOIS DE LA PROCEDURE CIVILE PAR GONZALVE DOUTRE, B. C. L. Avocat et Professeur de Procédure Civile L'UNIVERSITE VICTORIA, TOME 1er. et 2me. LE second volume de cet ouvrage est maintenant en vente. Il est spécialement utile aux Cités et Ministres du Culte, aux Avocats, aux Notaires, aux Magistrats du District, qui seront bientôt nommés, aux Juges de Paix, aux Commissaires des Petites Causes, aux Coroners, aux Arpentiers, aux Protonotaires et Greffiers de toutes les Cours, aux Huissiers et aux hommes d'affaires. Prix du 1er. vol. \$2. Prix du 2e. vol. \$5. EN VENTE A Montréal, chez A. DOUTRE & Cie, coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel. A Québec, chez M. L. Crémazie, No. 12, Rue Beaudé. A Trois-Rivières, chez Dufresne & Frère. A St. Hyacinthe, chez Antoine Maynard. A St. Jean, chez M. le Sheriff Desrivères. A Sorel, chez J. C. Barthe. A Kamouraska, chez Pierre Dessaint, A Joliette, chez Joseph Turcotte. A Ste. Scholastique, chez Ledet & Valois. A Arthabaska, (St. Christophe), chez James Goodhue. Québec, 27 nov. 1869.

VENTE BON MARCHE DE MARCHANDISES SECHES PREMIERE QUALITE.

NOUS prenons la liberté d'annoncer au public que notre assortiment est des plus complet et se compose comme suit: Fournitures pour DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre. Notre nouvelle marque de Gants de Peau est la meilleure qui ait été jamais importée à Québec. NUAGES, depuis 11 1/2 et au-dessus.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

FOURNITURES POUR DAMES. Gros de Suez de Couleur, Soie de Couleur, Soie Noire, Soie Cuite Noire, Tarlatane pour Robes, Toile et Coton Shirting, Shirting Blanc, Courtes-Pointes, Couvertures piquées, Serviettes, Nappes de Toile, Nappes Damassées, Toile d'Irlande, Gants de Peau d'Alexandre.

GRANDE VENTE A BON MARCHE!

DEMENAGEMENT DANS LE COURS DE JUIN PROCHAIN. No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH, No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET. ANNONCENT à leurs amis et au public, qu'ils transporteront leur établissement dans la Rue St. Joseph en face de Presbytère de St. Roch, dans le cours du mois de Juin prochain. En conséquence ils annoncent la mise en vente sans réserve de tout leur fonds de commerce à une immense réduction, afin de le diminuer autant que possible avant le déménagement. Entre autres articles dignes d'une attention spéciale, dont le fonds se compose, se trouvent les suivants, savoir: 1 lot de 4000 verges d'Alpaca brun offert à 8d. la verge valant 1s. 2d. " 3000 " Brillant, qualité supérieure, 10d. valant 1s. 6d. " 3000 " Drap de Paris broché à 10d. valant 1s. 6d. 1 grand lot de Wincey depuis 4d. la verge jusqu'à 1s. 3d. — AUSSI — Cobourg, Mérinos français, Flanelle, Couvertes, Couvrepieds, Drap, Casimir, Coton Shirting, Coton jaune, Coton à drap, Indienne, Corsets, Bas, Gants, Fleurs, Rubans, Velours et Soie, Vélvétique, Drap Waterproof, etc., etc. La vente commencera aujourd'hui et se continuera jusqu'au moment du déménagement. N'oubliez pas l'enseigne de la Feuille d'Erable, No. 34, rue du Pont, St. Roch. MONTMINY & BRUNET, Québec, 26 janv. 1870.

AVIS. NOUS offrons nos sincères remerciements à nos pratiques et au public en général, pour le patronage libéral dont nous avons été honorés depuis que nous avons commencé nos affaires. Nous saisissons cette occasion pour les informer que nous nous préparons à augmenter nos affaires le printemps prochain et à agrandir notre établissement. C'EST POURQUOI NOUS AVONS DECIDE DE VENDRE A DES PRIX REDUITS, Afin de diminuer notre fonds actuel pour faire place à temps pour les changements nécessaires à notre établissement. Notre fonds est composé de Marchandises de première classe, tout entièrement neuves. Un lot de coupons accumulés durant la dernière saison, au-dessous du prix coûtant. BERNARD & HEMOND, No. 4, Rue St. Jean. Québec, 22 janv. 1870.

JOHN J. VELDON, CHIMISTE ET DROGUISTE, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. AGENT GENERAL POUR LES SUIVANTS. REMEDES PATENTES. Drogués de Copahn et Cubibe, Sirop Calmarin, Mère Winslow, Sirop de Ratford Iodé, Essence de Café, Capules de Matico, Pilules de Clarke, pour les femmes, Sirop du Dr. Globensky, Baume d'Alène pour les pommoux, Huile de Foie de Morue de Wilbur, Poudre de Santé pour les enfants, Huile Egyptienne, Salsaparillan de Rader au Pain Killer de Perry Davis, Oelettin Kalamos, Nourriture essentielle concentrée de Charlin pour les enfants et les maladies, etc., etc. Et tous les remèdes populaires du jour. Spécifique de Davenport pour le Rhumatisme, Sirop de Hyposphosphate de Chaux, Injection Brod, " de Matico, Baume Pulmonaire, " de Wistar, " Samouritan, Pectoral de Geras, d'Ayer, Lait de Blower of Youth, Pepsine de Morson, Pilules et Récepteur de Radway, Préparation de Jouvain pour nettoyer les Gants de Kid.

JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 20 janv. 1870.

NOUVELLEMENT REÇUS. LIBRAIRIE NOUVELLE. ALPHONSE DOUTRE & Cie, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL, MONTREAL. LIVRES DE DROIT. TRAITANT sur le Droit Civil, Droit Criminel, Droit Maritime et Droit International. Rolland de Villagros, Agnel, Breton; Berriat St. Prix; Bottaud et Colmet d'Auge; Courcy; Couin-Deleise; Chauveau; Bedaride; Rogron; Desquilron; Tambour; Foutjot; Vazale; Bostière; Vincent; Fouquier; Saint Esprit Ffeso; Favard de Langlade; Westoby; Duranton; Troplong; Carré et Chauveau; Flore; Froquet; Laboulbère; Duplessis; Krenss; Girard; Rivot; Delvincourt; Alauzet; Toullier; Fother; Roguet; Merlin; Guyot; Pigeau; Zacharie; Pardessus; Poucet; Marcadé et Pont; Allard; Morelet; Caumont; Hauf; Solon; Nicolin, etc., etc. La Maison possède ces ouvrages tant en édition française qu'en édition belge. LIVRES DE MEDECINE. Trousseau et Pidou; Churchill; Bichard; Barth et Roger; James; Massé; Vidal de Cassis; Hunter; Litre et Robin's; Nysten; Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie; Cruvel; Dumit; Dorval; O'Neil; Doyère; Tardieu; Flaubert; Barlow; Druitt; Flint; Gray; Hughes; Noll; Nelligan; Thompson; Taylor; Hooper; Woods, etc., etc. Les ouvrages de médecine sont des éditions Américaines, Anglaises, Françaises et Belges. LITERATURE. La collection des romans à l'ordre du jour est la plus complète possible, et se compose de plus de 10,000 romans les plus choisis. Il serait trop long d'en donner la liste. La collection contient des illustrations splendides de nos meilleurs romans. MUSIQUE. Il est reçu chaque jour une grande quantité de morceaux de musique Anglaise, Française et Américaine, à très bas prix. INSTRUMENTS DE MEDECINE. La maison se charge de faire venir à de bonnes conditions les instruments de médecins les plus en usage en Europe et en Amérique. Les instruments qui ont été reçus ont donné pleine et entière satisfaction. GRAVURES. Un assortiment choisi de gravures dans tous les genres. Nous attirons spécialement l'attention sur nos chromo-lithographies. COSTUME DE COUR. La Maison a constamment en mains, Robes, Rabats et Cravats pour Avocats et Conseils de la Reine, et toute commande est promptement exécutée. BLANCS. Les Avocats, Notaires, Greffiers et Secrétaires de Municipalités trouveront à l'établissement tous les blancs en usage. Un avocat est chargé de les reviser régulièrement. Montréal, 28 sept. 1869.

VERRES. UN bien grand assortiment de Verres conciliant en: Verres à Vin de 75c à \$1.50 la douzaine. " à Bière " 50c à 3.00 " " " 50 à 2.00 " Carafes en Verre Taillé et Coulé de 75c à \$3.50 la paire. A vendre chez F. O. VALLERAND, No. 6, Côte Lamontagne, et No. 14, Rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 23 déc. 1869.

A VENDRE. BOIS de Corde séché et rendu à domicile par le soussigné. A. EMOND, Coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch. Québec, 6 déc. 1869.

SUCRE. Venant d'être reçu par le "Nova Scotian" SUCRE Brillant, en Sacs, A vendre par WILLIAM POSTON. Québec, 28 oct. 1869.



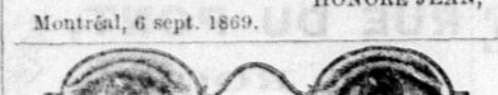
Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, 1er Déc. 1869.

Table with columns for destination (e.g., Ontario, Québec, Maritimes), departure time, and agent information.

HOTEL DU CANADA.

HONORÉ JEAN, de Cacouna, propriétaire de la maison connue sous le nom de JEAN'S HOTEL...



M. G. SEIFERT

UN NOUVEL ASSORTIMENT DE LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LORGNONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

OR, EN ARGENT, EN ÉCAILLE ET EN ACIER. Elles s'adaptent parfaitement à n'importe quelle vue.

LE GRAND DESIDERATUM

LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE. Les malades de toutes classes, les invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la régularité du bon marche et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE...

LES MATRES de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la régularité du bon marche et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE...



J. D. LAWLOR,

Fabricant de Machines à Coudre. Avec le PREMIER, le plus HAUT et le SEUL PRIX honoré aux MACHINES A COUDRE DE SINGER à l'Exposition de Montréal...

Machines à Coudre de Première Classe. Il y a constamment en magasin MACHINES A COUDRE DE SINGER à l'usage des Familles, différents modèles...

MACHINES A COUDRE DE SINGER No. 2. MACHINES DE HOWE, A, B, C. MACHINES A COUDRE ETNA (ne faisant pas de bruit) A, B, C.

MACHINES A COUDRE FLORENCE, action réversible, différents modèles. SOULINS A NAVETTE, prix \$30.00. NOUVELLE MACHINE A COUDRE elliptique à l'usage des Familles, Prix, 23.00.

MOULINS A COUDRE BUTTON-HOLE. MOULINS A FIL CHÉ A, B, C. MOULINS A CHAUSSEURS. FOURNITURES DE MOULINS A COUDRE.

On apprend aux Dames le maniement de ces machines. Toutes réparations sont faites le plus promptement possible chez J. D. LAWLOR, No. 22, Rue St. Jean, Montréal.

Manufacture, No. 48, Rue Nazareth, Montréal. N. B.—On demande des agents partout. Conditions libérales accordées aux personnes compétentes. Québec, 4 déc. 1869.

PAPETERIE DE BURFAU

CONSTITUANT LES: PAPIER Feuille, à la lettre, à Billets et autres. Bleu et Blanc, réglés ou non réglés, Plumes, Encre, Mueilage, Ficelle, et un assortiment général d'autres articles à vendre en gros ou en détail à bas prix par J. W. REID, No. 49, Rue St. Paul, Québec, 7 Jan. 1870.

LIVRES EN BLANC

CONSTITUANT EN: Grand Livre d. Comptes (Ledgers), Livre Journal (Journals), Livre de Cahier (Cash Books), Jour al. (Day Books), Brouille d. (Blotters), Livres de Copie de Lettres.

Et un grand nombre d'autres livres nécessaires dans un bureau se trouvent dans l'assortiment en fait à ordre sous le plus court délai, et à vendre en gros ou en détail à des prix minimes par J. W. REID, No. 49, Rue St. Paul, Québec, 7 Jan. 1870.

RIZ.

DIZ d'Arakan, en sacs. JAS. HOSSACK & Cie, Québec, 4 sept. 1869.

ARROWROOT.

En déchargement de "Rock City" de Londres; CAISSE d'Arrowroot, en boîtes de 7 à 14 lbs. A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 28 oct. 1869.

AMANDES.

AMANDES écalées en Quarts. WILLIAM POSTON, Québec, 22 sept. 1869.

NOUVELLE MUSIQUE.

GALOP de la Saison, par W. C. Lamont, Maître de de Bateau du 69e Régiment de S. M. Christine Waise par Dan Godfrey, Illustré d'un portrait de Mlle. Christine Nilsson, comme Ophélie dans Hamlet. Prince Arthur Galop, par Henry Prince. Frottois du Bassé, Valse de Salon, par Gustave Gagnon.

LES AIRS SUEDOIS.

1. Jeunesse, 2. Les Roses, 3. Le Bal, Chantés par Mlle. Christine Nilsson. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique et de Pianos, Rue St. Jean, Québec, 13 oct. 1869.

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC.

Splendide occasion d'acheter à Bon Marché DES MARCHANDISES SÈCHES DE PREMIER CHOIX.

Le soussigné annonce au public et à ses amis en général que venant de terminer ses achats d'Automne et d'Hiver, il est décidé à vendre la presque totalité de son fond à des conditions qui dépassent toute compétition, tous ses effets ont été choisis par lui-même dans les meilleures maisons de Canada et des Etats-Unis. L'assortiment qui est considérable se compose principalement d'articles de goût et d'utilité, et lui trouva toujours le choix le plus varié et le mieux choisi des marchandises d'étoffes: Drap Noir, tout Laine, Indienne, à Chemise, Tweed Canadien, Coton Jaune, à Drap, à Bars, à Anglaises, à Croisés, Casimir Noir tout Laine, Toile Fine, à Drap, à Chemise, Alpaca, Mouseline à Rideaux, Alpaca, Danais, Cotonne en laine, de tout prix, Soie Glace Noir, de tout prix, Mouseline Laine Française.

Le tout vendu à 25 par cent au-dessous du prix ordinaire. F. X. LEPAGE, Rue de la Couronne, Québec, 16 sept. 1869.

VENTE SANS RESERVE

chez IRÈNE FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH.

Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION des articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL. PRIX EXTREMEMENT BAS. Drap de Moscou, Drap de Castor, Drap de Flote, Drap Union, Tweed Canadien, Tweed Anglais, Tweed Ecossais.

POUR LES ENFANTS ET LES MALADES.

Nourriture Essentielle Concentrée. PRÉPARÉE PAR CHARLES MARTIN. Approuvée et hautement recommandée par un grand nombre de célèbres Médecins et Professeurs de l'Université McGill. Cette nourriture essentielle concentrée, est la plus agréable pour le goût, la plus nourrissante et la plus fortifiante de toutes les préparations semblables qui se vendent; ne causant ni acidité, ni flatulence, pour les enfants en bas âge, elle remplace parfaitement le lait de la mère.

Extrait d'un des nombreux Certificats. Dr. ROBERT CHAMBERLAIN, Médecin à l'Hôpital Général de Montréal, Professeur à l'Université McGill, dit: J'ai fait des essais avec l'échantillon de votre "Nourriture Essentielle Concentrée," que vous m'avez donné dans ce but, et j'ai beaucoup de plaisir à attester ses qualités excellentes. Elle semble combiner les bonnes qualités de la Nourriture du Baron Liebig et du Docteur Ridge et être en grande partie libre des défauts de ces deux préparations. J'ai trouvé qu'on la prend avec beaucoup de facilité et qu'elle s'assimile par les enfants en bas âge et les malades. Quant à ses qualités nutritives, elles sont incontestables. A vendre par tous les pharmaciens, chez lesquels on peut obtenir aussi des circulaires. CHARLES MARTIN, Seul Propriétaire, No. 80, Grande Rue St. Jacques, Montréal, Québec, 6 juillet 1869.

A VENDRE.

BLEU en Boîtes de Charles Martin, Bien en Boule de 1 once, 1 once et 1 once, venant d'être reçu par le soussigné, Agent de la Manufacture, et à vendre à bas prix. EN GROS SEULEMENT. L. N. ALLAIRE, No. 7, Rue St. Pierre, Québec, 5 nov. 1869.

IMPRIMERIE

DE L'EVENEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR.

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNERAIRES, DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS

POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PROGRAMMES, FACTUMS,

LIVRES BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES.

TERRE A VENDRE. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"UNION COMMERCIALE" DE LONDRES. CAPITAL \$12,500,000.00. Montant déposé comme garantie entre les mains du Gouvernement \$150,956.00.

CETTE compagnie accepte des risques sur les Edifices Publics, les Maisons, les Ménages, Fonds de Commerce, Moulins et Manufactures de toutes sortes aux taux ordinaires des autres compagnies. Elle accorde aussi des polices sur la vie à des conditions aussi libérales qu'aucune autre Compagnie dans la Puissance. Les principaux avantages qu'elle offre sont L'ECONOMIE ET LA SÛRETÉ. Tous les porteurs de police qui auront payé la présente année au 31 décembre courant, auront droit au bonus d'une année. En 1867 le bonus accordé par cette Compagnie égalait un moyennement de la Prime, ou 22.2 par cent.

AGENTS POUR LA PUISSANCE. MORLAND, WATSON & Cie., Montréal. BUREAU A LEVIS, RUE WOLFE, No. 33. B. MARQUETTE, Agent. Québec, 18 déc. 1869.

PHARMACIE

DE NOTRE-DAME DE LEVIS. Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et le informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais sur une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de:

Drugs fraîches, Médicaments Français et Anglais, Boîtes de Teinture et tous autres articles pour teinture, Parfumeries Françaises Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins en ivoire, Peignes en caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de fantaisie, Brosses à cheveux, Brosses à hardes, Peignes de corne, ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie — AUSSI — Un assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouge-sang, Carottes longues orange, Carottes hautes, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombres Anglais, Concombres Canadiens, Courmelles, Cressons fins, Cornichons, Céleri blanc, Ble-d'Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Piments Anglais, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Raves noires, Vegetable marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux d'été, Choux d'hiver, Choux de Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves ramonées, Laitue blanche pommée, Melons hroches, Pois de jardins, Navets jaunes d'Aberdeen, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Oignons rouges, Sauges, Sautes, Salsifis, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Tous ces articles sont de premier choix et à des prix qui défient toute compétition. Le soussigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses environnantes. Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompte attention. Correspondance:—Aux mêmes prix de Québec et argent comptant.

ALFRED GIROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud. Québec, 19 août 1869.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT.

No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE. NO. 12, RUE CRAIG, (DU PONT), ST. ROCH DE QUÉBEC. Québec, 22 sept. 1869.

ELZEARDERY, AVOCAT.

No. 6 RUE ST. LOUIS, HAUTE-VILLE. (Bâtisse des Frères-Maçons.) Aussi à N. D. de Lévis, Bureau de Léon Roy, No. 1, P. de 3 heures à 5 heures P. M. Québec, 3 sept. 1869.—1 an.

HOMÉOPATHIE.

Dr. BENDER, Médecin et Chirurgien. No. 9, Rue St. Jean, (en dehors). BUREAU DE BUREAU: 81 à 10 A. M., 1 à 3 P. M. et 6 à 8 P. M. Québec, 17 avril 1869.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTREAL.

LIVRES NOUVEAUX: LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST. THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc., par M. L'abbé Drioux, 15 vols., 8 in. jolle reliure, \$30.00. LE MÉMOIRE OUVRAGE tout en français, 8 vols., 8 in. relié, \$15.00. LA THÉOLOGIE AFFECTIVE ou St. Thomas, en méditation, par L. Bail, 5 vols., 8 in. \$8.50. THÉOLOGIE DU CATHÉCHISTE, doctrine et vie chrétienne par M. l'abbé Leclercq, 2 vols., 12 in. relié, \$2.25. LA VIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST MÉDITÉE pour tous les jours de l'année et appliquée à l'état religieux, 2 vols., 12 in. \$2.25. COURS DE CONFÉRENCES SUR LA RELIGION le plus complet, le plus varié et le plus neuf sous tous les rapports, etc., par M. l'abbé Riva, 3 vols. 12 in., \$3.50. CONSOLATIONS par le R. P. Al. Lefebvre, 1 1/2 in. relié, \$1.00. LES CONSEILS DE LA SAGESSE ou recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, 1 vol. 12 in. relié, 75 cts. ŒUVRES PASTORALES DE MONSIEUR GUILBERT, Archevêque de Tours, 2 vols., 8 in. relié, \$2.75. LA LYRE ANGIÉLOQUE, Cantiques nouveaux offerts aux maisons d'éducation, paroles de R. P. Justin, Et chevery Musique et accompagnement de M. Nicolas Louquet, 1 vol. 8 in. relié, \$3.75. A vendre chez FABRE & GRAVEL, No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 23 juin 1869.

CHANTIER A LOUER

Le CHANTIER DE CONSTRUCTION de la Fabrique de la Pointe-aux-Lièvres, sur la Rivière St. Charles, est actuellement occupé par MM. Labbe et Julien. Ce chantier a été occupé pendant plusieurs années par V. Cotnam, etc. S'adresser à W. J. BICKELL, Québec, 17 avril 1869.

EMPLACEMENTS.

CONCÉDER à des conditions très-faciles dans le Faubourg Stadacona, vis-à-vis la Pointe-aux-Lièvres. Ce Faubourg est admirablement situé; d'un côté il touche aux chantiers de MM. Samson, Labbe et Julien et Cotnam, et aux moulins à scie de M. Lichard. L'autre partie du Faubourg est située sur un haut qui commande un paysage des plus beaux et des plus pittoresques. Le terrain est très-sec; c'est un fond de sable. Les emplacements sont assez grands pour les plus splendides jardins en arrière des maisons. Le Faubourg n'est qu'à 10 minutes du marché au marché Jacques-Cartier et de l'Église St. Roch. Le point Bickell qui sera terminés sous peu le sera en 1869. Il contient déjà cent maisons et possède plusieurs magasins. C'est le plus bel endroit que l'on puisse désirer pour une résidence privée; on y joint de la Campagne et on est aux portes de la ville. S'adresser à W. J. BICKELL, Québec, 17 avril 1869.

DEUX TERRES A LOUER.

La première connue sous le nom de Terre des Savanes, est maintenant occupée par M. Maranda Elle contient environ 30 arpents en superficie, en bon état de culture, et sera louée pour plusieurs années. La deuxième, séparée de l'autre par un chemin, s'étend jusqu'au chemin des commissaires et est connue sous le nom de Notre-Dame-des-anges. Elle contient environ 120 arpents d'excellents pâturages pour 80 à 100 vaches. Les clôtures sont en bon ordre. Le ruisseau St. Michel passe à travers le côté Sud Ouest; il s'y trouve toujours de l'eau. Les deux terres sont situées à très peu de distance de la ville et touchent au Faubourg Stadacona. S'adresser à W. J. BICKELL, No. 36 Rue St. George ou au bureau de MM. JOHN LEMESTRIER, Rue St. Pierre, Québec, 17 Avril 1869.

VERNIS.

POUR Voitures, Menhous, pour le Poli des Couloirs, Buffets, etc., etc. Cuir, Shellac, Anjou, English Gold Size, Vernis Noir du Japon, Flowering Vernis, Vernis à Harnois. Huile de Lin et Thérentine. A vendre aux prix de la Manufacture, par L. N. ALLAIRE, Agent pour les Fabricants. Québec, 17 nov. 1869.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A ceux qui possèdent des Instruments brisés ou en mauvais ordre, et au public en général. M. ROCH LYONNAIS, Réparateur d'Instrument de Musique. COIN DES RUES GRANT ET ST. JOSEPH. (Sous le pont de la Rivière St. Charles.) Il est chargé de la réparation de n'importe quel Instrument de Musique. Instrument à Vent en Bois et en Cuivre, et Instruments à Cordes. M. R. LYONNAIS répare aussi très bien les CONCERTINATS ET LES ACCORDEONS. Québec, 29 sept. 1869.—3m.